

Le mécénat est devenu une source de financement opportune dans la stratégie de développement d'une structure culturelle. Quels sont les différents types de mécénat et quelles relations entretenir avec les partenaires ? Quel est le cadre juridique et fiscal en vigueur et quelles possibilités ouvre-t-il ?

Cette formation permet de mieux construire ses projets en mécénat et d'engager des actions efficaces et adaptées au secteur artistique et culturel.

Bulletin d'inscription sur www.cipac.net
Renseignements : formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable en vertu de l'article 261-4°-4°-a 5° alinea du CGI

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables du développement, de la communication ou des relations publiques dans le secteur culturel, aux chargés d'administration et à toute personne concernée par la recherche de partenariat et de mécénat.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES
→ Administration
→ Production culturelle
→ Développement et partenariats

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience dans la fonction.

FORMACODE® : 46312

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

→ Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques, outils de travail...)
→ Observation de cas pratiques et/ou mise(s) en situation.
→ Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée. Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs du programme, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CONTENU

1/ Cadre juridique et fiscal du mécénat

- Le cadre législatif : la loi du 1er août 2003.
- Les différentes formes de mécénat.
- Le rescrit fiscal : définition, procédure.
- Les contreparties possibles,
- L'acquisition d'œuvres d'art.
- Régie directe ou indirecte (fondations, fonds de dotation...).
- Le reçu fiscal.

2/ Évolution et tendances du mécénat

- Les grandes tendances du mécénat.
- Le mécénat culturel : quelques chiffres.
- Les mécènes de l'art contemporain.

3/ La recherche de mécénat

- Définir sa politique de recherche de fonds, prospecter.
- Identifier et connaître ses futurs mécènes.
- Entrer en contact avec les mécènes, les solliciter.

4/ Les relations avec le mécène

- Le cadre juridique : la convention.
- Les contreparties et le lien privilégié : la fidélisation.

5/ Le parrainage

- Ses spécificités par rapport au mécénat.

6/ Les autres pistes de développement des recettes

- La location d'espaces, les recettes publicitaires, le crowdfunding, etc.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les différents types de mécénat et leurs modes de fonctionnement.
- Mettre en place une politique et des actions de mécénat.
- Rechercher des fonds pour des projets artistiques.

FORMATRICE

Anne-Gaële Duriez • Consultante en mécénat, déléguée générale du Comité Jean Cocteau.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : lundi 2 et mardi 3 décembre 2024

Durée : 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation : 750 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris